

Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDA2010002

Signataire : FG/ED/MD

OBJET :Création de l'observatoire des engagements

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu la loi 96-987 du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du Pacte de Relance pour la ville,

Vu l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté politique de créer une instance rassemblant des personnes volontaires et missionnés pour l'évaluation de la mise en œuvre du programme municipal et des décisions prises en cours de mandat.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Aubervilliers en Marche pour le Changement" s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE la création de l'observatoire des engagements

Pour le Maire

L'adjoint délégué